

APPEL A CANDIDATURE

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR DE L'UNSLL ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2021

OLYMPIADE 2021/2024

**Cette candidature est à retourner complète
au siège de l'Union nationale sportive Léo Lagrange,
ou par mail à union.sportive@leolagrange.org
impérativement avant le 31 janvier 2021.**

RAPPELS STATUTAIRES

Extrait des statuts fédéraux – Articles 4 et 6

Les membres majeurs titulaires de la carte licence sportive ou de la carte d'adhérent sont électeurs et éligibles dans les instances départementales, régionales et nationales de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange selon les principes de représentation précisés dans le règlement intérieur et le règlement électoral.[...]

L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange est dirigée par un Comité Directeur national composé de 21 membres, comme suit :

- 5 membres désignés par la Fédération Léo Lagrange,
- 16 membres élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale, dont, obligatoirement un médecin.[...]

L'UNSLL garantit l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes, dans le respect des textes législatifs en vigueur.

En application de l'article L131-8 du code du sport, une proportion minimale de 40 % des sièges au Comité Directeur est garantie pour les personnes de chaque sexe.

Par dérogation à l'alinéa précédent, pour le premier renouvellement des instances dirigeantes suivant la promulgation de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la proportion de membres au sein du Comité Directeur du sexe le moins représenté parmi les licenciés est au moins égale à sa proportion parmi les licenciés. Ne peuvent être élus au Comité Directeur, les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales, les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales, et les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret, uninominal, pour une durée de 4 ans. Sont élus au Comité Directeur, les 16 [...] candidats ayant obtenu le plus de voix. Le mandat des membres du Comité Directeur est renouvelable.[...]

Sous réserve des compétences obligatoirement attribuées à l'Assemblée Générale, le Comité Directeur :

- prépare et assure le suivi du budget,
- arrête les comptes de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange (et valide les projets de rapports d'activité et d'orientation),
- fixe la date de l'Assemblée Générale,
- élabore les statuts et le règlement intérieur de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange et les soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale,
- adopte tous les textes et règlements dont l'adoption ne relève pas de l'Assemblée Générale,
- délibère sur l'acceptation des dons et des legs,
- valide les conventions à périmètre national,
- désigne les élus qui représentent l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange dans les instances nationales et internationales,
- désigne sur proposition du (ou de la) Président(e) de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange les membres de la commission de surveillance électorale,
- désigne sur proposition du (ou de la) Président(e) les membres des commissions de lutte contre le dopage (1^{ère} et 2^{ème} instance),
- désigne sur proposition du (ou de la) Président(e) les membres de la Commission Disciplinaire (1^{ère} et 2^{ème} instance),
- valide sur proposition du Bureau directeur la Présidence des commissions nationales d'activité, conformément à l'annexe au règlement intérieur fixant le fonctionnement des CNA,
- élit en son sein, s'il y a lieu, le Bureau Directeur de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange.

IDENTITE DU CANDIDAT

CANDIDAT(E)

NOM Prénom Sexe

Adresse

Code postal Ville

Date/lieu de naissance Nationalité

Profession

☎ portable Email-@

N° de licence.....

Club d'appartenance..... N° d'affiliation du club

FONCTIONS ACTUELLES AU SEIN DU RESEAU LEO LAGRANGE

Région

Département

Club

FONCTIONS ANTERIEURES AU SEIN DU RESEAU LEO LAGRANGE

Région

Département

Club

AUTRES FONCTIONS DANS LE MOUVEMENT SPORTIF, ASSOCIATIF ET AUTRES

.....

.....

ATTESTATION

Le (la) soussigné(e) certifie :

- Certifie être adhérent à la Fédération Léo Lagrange / Administrateur¹ d'une personne morale adhérente à la Fédération Léo Lagrange **et** à jour de mes cotisations ;
- Déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire d'exercer des fonctions d'administrateur.

Fait à le Signature

¹ Barrer la mention inutile

